

Dégustation des fraises de Carpentras au Conseil départemental

L'occasion de valoriser ce fruit emblématique du Vaucluse, mais surtout de promouvoir la marque «Fraise de Carpentras Comtat Venaissin» créée en janvier 2017

Publié le 21 mai 2017

Cette dégustation s'est déroulée en présence de Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse, de Christian Mounier, Vice-président du Conseil départemental, Président de la commission agriculture, eau, environnement et de Dominique Begnis, Président de la Confrérie de la fraise de Carpentras et du Comtat Venaissin.

Le Vaucluse regroupe 200 exploitations agricoles cultivant la fraise de Carpentras. 10 000 tonnes de ce fruit vont être récoltées cette année. Le succès de la fraise vauclusienne est croissant avec une production qui a doublé en l'espace de 10 ans.

La création de la marque «Fraise de Carpentras Comtat Venaissin» a pour objectif de protéger les producteurs contre l'utilisation abusive de l'appellation «Fraises de Carpentras». Un cahier des charges a été élaboré limitant le nombre de variétés et délimitant le territoire de production à l'ensemble du Vaucluse. Enfin, la marque possède sa propre identité visuelle pour être facilement reconnaissable des consommateurs : un logo, des plateaux et des bandeaux marqués de ce logo.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09